

**Messieurs J TOUZET
D BIGORGNE
Conseillers Municipaux
Hôtel de Ville
60700 Pont-Sainte-Maxence**

Pont Ste Maxence, le 24 Juillet 2009

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le Maire

Au cours de la réunion publique du 22 Mai 2009 Salle C.Monnet à Pont-Ste-Maxence, vous avez déclaré que vous maîtrisiez parfaitement la situation de la ville.

Lors du Conseil Municipal du 29 Juin, vous nous confirmez que le préfet rejetait à nouveau notre budget 2009.

Depuis cette date, les habitants de notre ville sont inquiets et la presse alimente cette anxiété.

Cette situation qui perdure depuis bientôt 18 mois entache fortement l'image de notre ville, et surtout inquiète les habitants ainsi que les entreprises.

Il est donc indispensable que le Conseil Municipal marque une volonté réelle de modération dans l'augmentation de la fiscalité en restant dans une fourchette de 5 à 6 % pour tenir compte de la situation économique.

Pour ces raisons, nous vous demandons de communiquer à l'ensemble des élus et de lire au cours de C.M du 27 Juillet 2009 cette proposition.

Dans le budget 2009 voté par la majorité le 20 Avril 2009, nous constatons :

- Le chapitre 7311 prévoit un montant de contributions directes de 4 295 000 €, les taux d'imposition ont subi une augmentation versus 2008 de **15%** soit **561 000€** (Pour mémoire 2008 versus 2007 = **+ 12%**).
- Le Chapitre 6531 & 6533 prévoit des indemnités aux élus pour 202 000 € soit **101 000 € au semestre**.
- Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est de 830 €.
- Dans le budget d'investissement il est constaté une insuffisance de ressources propres de **794 000 €**.

Le 30 Juin 2009 la chambre régionale des comptes statuant en formation plénière propose les solutions suivantes :

- Des **économies** de fonctionnement sont réalisables en 2009 pour **254 000 €**
- L'insuffisance en ressource est donc **réduite à 540 000 €**.
- Les dépenses atypiques de 2009 **réduiront** la dette de **1 459 000 €** en 2010 versus 2009 ce qui amènera une suffisance en ressources propres pour combler le reliquat de 540 000 €.

- En conclusion la CRC ne nous demande pas :
 - D'augmenter à nouveau les contributions directes en 2009
 - De rééchelonner le prêt de DEXIA de 1 500 000 €

De ces faits nous proposons :

A

- De voter à bulletin secret la proposition de la CRC.
- Que les budgets 2010 & 2011 soient placés directement sous contrôle de la CRC évitant ainsi des allers et retours bien inutiles.
- Que du fait des dépenses atypiques supportées en fonctionnements et investissements durant les périodes 2008 / 2009 / 2010 le taux d'imposition revienne au taux 2007 majoré de l'inflation.

B

- Dans le cas où la majorité approuverait le fait de rééchelonner le prêt DEXIA de 1 500 000 € (prêt à la consommation), donc suffisamment de ressources propres en 2009.
- Réduire les charges de fonctionnement : 355 000€
 - Indemnité aux élus durant le 2nd semestre 101 000 € par solidarité envers les contribuables.
 - Economie visé CRC 254 000 €.
 - Soit une augmentation de l'imposition 2009 revu à + 5.5% en lieu et place des +15%.

Cette proposition montre tout de même qu'il existe d'autres moyens d'appréhender la situation financière de notre ville.

Recevez, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, l'assurance de notre considération distinguée.

J. Touzet

D. Bigorgne

Nous adressons copie de ce courrier
à - Monsieur le 1^{er} ministre
- Madame le Ministre des finances